
RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL

NOM :

Nom marital, s'il y a lieu (en cas de divorce, souligner le nom d'usage) :

Prénoms (souligner le prénom d'usage) :

Adresse complète :

Date de naissance :

Commune de naissance (préciser le code postal) :

Nationalité :

Profession :

Nom et prénoms de votre père :

Nom de jeune fille et prénoms de votre mère :

MOYENS DE CONTACT

Téléphone :

Domicile :

Lieu de travail :

Portable :

E-mail :

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire :

Pacsé(e) :

Marié(e) :

En instance de divorce :

En séparation de corps :

Divorcé(e) :

Veuf(ve) :

Cocher la case correspondante et joindre une copie de votre contrat de PACS, du jugement de séparation de corps et/ou de divorce s'il y a lieu.

NOM et PRENOM de votre époux(se) ou de votre ex époux(se) s'il y a lieu :

Date de votre mariage civil :

Commune et code postal du mariage civil :

Avez-vous fait un **contrat de mariage** ?

Oui :

Non :

Si votre réponse est **oui**, quel est votre **régime matrimonial** ?:

Séparation de biens pure et simple :

Séparation de biens avec société d'acquêts :

Participation aux acquêts :

Communauté de biens réduite aux acquêts :

Communauté universelle :

Joindre une copie de votre contrat de mariage

Préciser la **date du contrat** :

Préciser le **nom et la commune du notaire** qui a rédigé le contrat :

Avez-vous des **enfants** ?:

Oui :

Non :

Si votre réponse est oui, **précisez** le nombre :

QUESTIONNAIRE D'USAGE

A votre connaissance :

- La personne décédée avait-elle rédigé un testament ?:

Oui

Non

Je ne sais pas

En cas de réponse positive, le déposer à l'Office ou préciser la personne qui est en possession de celui-ci :

- La personne décédée avait-elle souscrit un ou plusieurs **contrats d'assurance-vie** ?:

Oui

Non

Je ne sais pas

En cas de réponse positive, préciser si possible le nom et l'adresse de la compagnie d'assurance, le numéro du contrat, la date de souscription et le nom du bénéficiaire :



*Les contrats souscrits depuis le **20 NOVEMBRE 1991** sont taxés au titre des droits de succession sur les primes versées par le souscripteur après un abattement global de 30 500€ quel que soit le nombre de contrats souscrits par l'assuré et le nombre de bénéficiaires. (art. 757 B CGI)*



Avez-vous reçu **une ou plusieurs donations** de la part de la personne décédée ?:

Oui

Non

En cas de réponse positive, préciser l'objet et la date de la donation et fournir une copie des actes de donations ou des déclarations fiscales :

DATE :

SIGNATURE :